

/// E C R E T N° 76-114 du 3 Mai 1976

portant nomination des représentants de l'Etat
au Conseil d'Administration de la Société
"INDUSTRIE BENINOISE DES TEXTILES" (I B E T E X)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972,
- VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 76-46 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement,
- VU le Décret n° 71-127/CP/MEF du 5 Juillet 1971 portant approbation des Statuts de la Société "INDUSTRIE BENINOISE DES TEXTILES" (IBETEX) ;
- VU le Décret n° 76-113 du 3 Mai 1976 modifiant les dispositions de l'article 9 des Statuts approuvés par décret n° 71-127/CP/MEF du 5 Juillet 1971 ;
- VU l'Ordonnance n° 74-75 du 16 Décembre 1974, régissant les rapports entre l'Etat et les Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion.
- VU le Décret n° 75-61 du 14 Mars 1975 portant nomination des représentants de l'Etat au Conseil d'Administration de la Société "INDUSTRIE BENINOISE DES TEXTILES" (IBETEX).

SUR proposition du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat :

Le Conseil des Ministres entendu :

D E C R E T E :

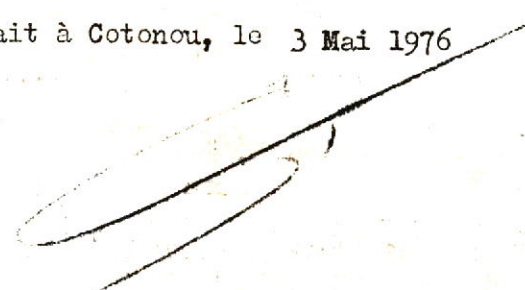
ARTICLE 1er.— Sont nommés représentants de l'Etat au Conseil d'Administration de la Société "INDUSTRIE BENINOISE DES TEXTILES" (IBETEX) :

- Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat
- Intendant-Militaire de 3° Classe, Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances
- Camarade ADIKPETO Bernard, Représentant le Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative
- Camarade ABOU-BAKART BABA-MOUSSA, Directeur Général de la B.B.D.
- Camarade AHOKPE Jonas, représentant le Ministre du Commerce et du Tourisme.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et notamment le Décret n° 75-61 du 14 Mars 1975 sera publié au Journal Officiel.


Fait à Cotonou, le 3 Mai 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Licutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Industrie et de
l'Artisanat,



Licutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS

Ampliations : PR 8 - CS 6 - CNR 4 - SGG 4 - SPD 2 - MIA 4 - IBETEX 10 - Ministères 14 - MF 4 - Intéressés 5 - DPE-DGAJL-INSAE 6 - IAA-DCCT-IGF-Gde Chancel. ONEPI 5 - JORPB 1.-